

« Clairières » au Chalet-à-Gobet**250 nouveaux logements étudiants aux portes de l'EHL**

Le projet de construction « Clairières », lauréat du concours initié en 2014 par la Société immobilière lausannoise pour le logement (SILL) a été adopté par la Municipalité. Il prévoit la réalisation de trois bâtiments (situés route de Berne 309, 311 et 313) sur la parcelle « En Cojonnex » à proximité de l'Ecole hôtelière de Lausanne (EHL) destinés à accueillir près de 250 étudiants. Ce nouvel ensemble immobilier certifié « Minergie-P-Eco® » comptant 98 logements, un local d'activités et un parking souterrain de 50 places, accueillera ses premiers locataires au printemps 2018.

Issu d'une réflexion globale en coordination avec les acteurs du périmètre et en réponse à un fort besoin d'expansion de l'EHL, le projet lauréat du bureau lausannois MPH Architectes désigné en juillet 2014 par le jury de la SILL propose la réalisation d'appartements destinés à des locations étudiantes. Situé sur la parcelle « En Cojonnex », le long de la route de Berne, le projet offrira, une fois les 3 bâtiments sortis de terre, 98 appartements modulables à destination des jeunes en formation. A terme, ce sont près de 250 étudiants qui pourraient trouver logement dans cet ensemble.

Caractérisés par une architecture flexible en matière d'aménagements intérieurs, les bâtiments offrent une typologie de logement permettant une adaptation aisée en logements familiaux si la demande en logements d'étudiant devait diminuer. La loggia, habituellement en relation avec le séjour, prolonge dans ce projet une cuisine jouissant d'une surface plus généreuse, devenant ainsi le lieu de vie et de rencontre du logement. Par conséquent, la totalité des chambres peut être dévolue à l'usage privé des étudiants. Ainsi, un 4^{1/2} pourra être occupé par 4 étudiants ayant chacun leur espace privatif. Fort de cette modularité architecturale, le concept global privilégie les espaces de rencontre et d'échange pour les étudiants.

Le choix du bois pour l'expression des façades vise à intégrer au mieux les trois bâtiments dans leur environnement naturel. Dans le même esprit, les aménagements extérieurs seront traités de manière à favoriser le contact, la convivialité et garantir, de concert avec le service des parcs et domaines, le maintien de la biodiversité tant en ce qui concerne la flore que la faune.

Ces nouvelles constructions répondront aux standards énergétiques et écologiques les plus élevés - Minergie-P-Eco® - et intégreront le respect des critères de développement durable selon la méthode [SméO](#) développée conjointement par la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud.

Par cette réalisation, la Municipalité rappelle sa volonté de favoriser l'accueil et le logement des jeunes en formation.

La direction du logement et de la sécurité publique

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- Grégoire Junod, directeur du logement et de la sécurité publique, 021 315 42 00
- Pierre Menoux, directeur de la SILL S.A., 021 324 08 08

Le préavis n° 2016/24 se trouve sur internet à l'adresse : www.lausanne.ch/preavis

Lausanne, le 11 avril 2016